

DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

<http://douane.gouv.fr/>

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

Tél. : 01.57.53.47.03 ; Fax : 01.57.53.49.37

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 9 juin 2015

Les douaniers d'Arras découvrent 20 kg d'héroïne sous le plancher

Lundi 1^{er} juin, les douaniers d'Arras ont saisi près de 20 kg d'héroïne lors du contrôle sur l'Autoroute A1 d'un véhicule de tourisme en provenance des Pays-Bas. La marchandise est estimée à plus de 700 000 euros sur le marché de la revente au détail des stupéfiants.

Un contrôle approfondi du véhicule a permis de découvrir 40 pains d'héroïne dissimulés sous le plancher, dans une cache sophistiquée actionnée par un système de vérin. Seul à bord, le chauffeur de nationalité néerlandaise a déclaré se rendre en Espagne.

Jugé en comparution immédiate par le tribunal d'Arras, l'infacteur a été condamné à 3 ans d'emprisonnement avec maintien en détention ainsi qu'à une interdiction de séjour sur le territoire français pendant 10 ans. Il devra également s'acquitter d'une amende douanière de près de 500 000 euros.

Cette affaire intervient quelques jours après la découverte par les douaniers du Tunnel sous la Manche de 16,5 kg d'héroïne, 11,4 kg de cocaïne et 40,2 kg d'herbe de cannabis interceptés le 24 mai lors d'un contrôle d'un camion en provenance des Pays-Bas, suivie le 30 mai par la saisie d'1,7 tonne de cigarettes de contrebande et 45 kg d'herbe de cannabis, découverts dans un chargement de chaussettes à destination de la Grande-Bretagne.

En 2014, la douane française a saisi plus de 198 tonnes de stupéfiants et 423 tonnes de tabacs de contrebande.

Contacts presse :

Arnaud Delmulle, Direction régionale des douanes de Dunkerque :

09 70 27 07 03 – 06 64 55 60 23

Service de Presse de la douane : 01 57 53 47 18